



### Négociation sectorielle

## Le gouvernement rate l'occasion de mettre en place des solutions dès cet été

#### À retenir

**Aucun progrès sur nos priorités. Le gouvernement maintient toutes ses attaques à nos conditions de travail et de pratique et à nos droits.**

#### À faire

**Le 23 septembre, une grande manifestation nationale en Front commun se tiendra à Montréal.**

#### À lire

**Qu'est-ce qui s'en vient cet automne ?**

[www.frontcommun.org/depliant-automne-2023/](http://www.frontcommun.org/depliant-automne-2023/)



**Après 27 séances de négociation sectorielle en santé et services sociaux, nous devons constater peu de progrès concrets. Nous aurions bien voulu faire avancer la négociation afin de mettre en place des solutions dès la présente période estivale. Il faut rappeler que c'était le souhait exprimé par la présidente du Conseil du trésor, Sonia LeBel.**

Toutefois, comme le dit le dicton, il faut être deux pour danser le tango. Or, la partie patronale et le gouvernement

ont choisi, dans les faits, de se tenir bien loin du plancher de danse jusqu'à maintenant puisqu'ils ne nous ont pas encore présenté toutes leurs demandes ! Il est impossible d'avancer en négociation sans avoir le portrait complet des intentions patronales...

Pour l'heure, nous retenons ceci des propositions patronales :

- Des mesures très mal ficelées et temporaires touchant une minorité de travailleuses et de travailleurs ;
- Des attaques directes à nos conditions de travail et de pratique et à nos droits ;
- Aucune avancée sur vos priorités, débattues et adoptées en assemblée générale par des dizaines de milliers de salarié-es.

Quelques rencontres de négociation sont prévues au calendrier cet été. Le comité national de négociation de la Fédération de la santé et des services sociaux (FSSS-CSN) continue à réclamer de la partie patronale qu'elle mette enfin l'ensemble de ses demandes sur la table et qu'elle offre des réponses satisfaisantes à nos revendications.

Nous sommes profondément convaincu-es que ce dont le réseau a besoin, ce sont des améliorations aux conditions de travail et de pratique. La dernière chose dont nous avons besoin, ce sont des attaques tous azimuts aux droits de celles et ceux qui tiennent les établissements à bout de bras, jour après jour, depuis si longtemps.



## Intensification en cours

Au cours du printemps, tous les syndicats du Front commun – dont ceux de la FSSS-CSN – ont adopté des mandats visant l'intensification des moyens de pression et la préparation de la grève, et ce, pour chaque catégorie de personnel.

C'est ainsi que nous assistons depuis quelques semaines à des mobilisations aux quatre coins du Québec. C'est en augmentant constamment la pression sur les élu-es, les dirigeantes et les dirigeants du réseau ainsi qu'en saisissant toutes les occasions et les tribunes s'offrant à nous pour sensibiliser la population que nous construisons le momentum nécessaire pour forcer le gouvernement à changer de cap.

Le comité de négociation FSSS-CSN souligne la mobilisation exemplaire de tous les membres et tient à vous en remercier. Chaque geste que nous posons a un impact aux tables de négociation parce que nous démontrons ainsi que notre comité de négociation parle au nom de 120 000 travailleuses et travailleurs qui ont à cœur le bien-être de l'ensemble de la population.



## Négociation de mauvaise foi

### Le TAT saisi du dossier

Le 26 juin dernier, nous étions en audience devant le Tribunal administratif du travail (TAT) suivant le dépôt de notre plainte en négociation de mauvaise foi et d'entraves aux activités syndicales à l'égard du gouvernement. Rappelons que la FSSS-CSN a déposé cette plainte conjointement avec la FP-CSN pour dénoncer le fait que ce gouvernement – récidiviste en la matière – ait décidé unilatéralement de verser un montant temporaire de 900 \$ à certains titres d'emploi dans l'objectif de rembourser une partie des frais d'adhésion à leur ordre professionnel. Ce montant temporaire est offert seulement à certains intervenants œuvrant dans des services très précis des Centres jeunesse.

Rappelons que le remboursement complet des différents permis exigés aux salarié-es fait partie de nos demandes de négociation depuis le début. Il est donc inacceptable que le gouvernement nous impose ainsi sa vision de la solution et tente de court-circuiter le déroulement normal des négociations. Nous ne savons pas encore quand le TAT rendra sa décision. Rappelons que le tribunal nous a donné raison, en août 2022, en déclarant que le gouvernement avait entravé les activités syndicales et fait défaut de négocier de bonne foi en décrétant des mesures unilatérales sans discussion lors de la pandémie.

